

T1

Les Compagnies Loblaw limitée
Premier trimestre 2005
Rapport aux actionnaires
12 semaines terminées
le 26 mars 2005

Table des matières

- 1 Rapport aux actionnaires
- 3 Rapport de gestion
- 14 États consolidés des résultats
- 14 États consolidés des bénéfices non répartis
- 15 Bilans consolidés
- 16 États consolidés des flux de trésorerie
- 17 Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés

Loblaw[™]
LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE

Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel de Les Compagnies Loblaw limitée et de ses filiales (appelées collectivement la « société » ou « Loblaw »), ainsi que ce rapport de gestion contiennent des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes de la direction en ce qui concerne les objectifs, plans, stratégies, future croissance, résultats d'exploitation, rendement, perspectives et occasions d'affaires. Ces énoncés prospectifs sont généralement identifiés par des mots ou phrases comme « anticiper », « s'attendre à », « croire », « estimer », « avoir l'intention de » et d'autres expressions similaires.

Ces énoncés prospectifs ne sont pas des faits mais des prédictions. Bien que la société estime que ces énoncés reposent sur des informations et des hypothèses qui sont à jour, raisonnables et complètes, ces énoncés sont nécessairement assujettis à plusieurs facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des estimations, prévisions et intentions. Ces différences peuvent être causées par des facteurs qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, les changements dans les dépenses et les préférences des consommateurs, une augmentation de la concurrence résultant entre autres de l'arrivée de nouveaux concurrents et l'expansion des concurrents actuels, la capacité à réaliser les économies prévues, les relations de la société avec ses employés, le résultat des négociations collectives y compris les modalités des futures conventions collectives, les modifications aux exigences réglementaires qui touchent les activités actuelles ou futures de la société, les résultats de ses fournisseurs indépendants, la capacité de la société à attirer et retenir des dirigeants clés et les questions d'approvisionnement et de contrôle de la qualité avec ses fournisseurs. D'autres risques et incertitudes sont présentés dans les rubriques Risques et gestion des risques du rapport de gestion compris dans le rapport annuel 2004 de la société. La société tient à préciser que la liste de ces facteurs n'est pas exhaustive.

Les éventuels investisseurs et autres lecteurs sont donc invités à examiner ces facteurs avec soin lorsqu'ils évaluent ces énoncés prospectifs et sont avisés de ne pas accorder trop d'importance à ces facteurs. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport trimestriel, y compris dans le rapport de gestion, sont faits en date du rapport trimestriel et la société ne s'engage pas à les mettre à jour publiquement pour refléter de nouvelles informations, des événements futurs ou pour tout autre motif. Compte tenu de ces risques, incertitudes et hypothèses, il est possible que les événements décrits dans les présents énoncés prospectifs surviennent ou non. La société ne peut assurer que les résultats ou événements prévus se réaliseront.

Rapport aux actionnaires

Le bénéfice net de base par action ordinaire du premier trimestre de Les Compagnies Loblaw limitée a été de 52 cents, en comparaison de 64 cents en 2004. Les résultats de ce premier trimestre tiennent compte de l'incidence de dispositions spéciales inhérentes aux réorganisations du réseau d'approvisionnement annoncées antérieurement, de même que les réorganisations touchant les groupes de la mise en marché, de l'approvisionnement et de l'exploitation, et comprennent également certains coûts relatifs à l'établissement d'un nouveau siège social à Brampton, en Ontario, dont l'inauguration est prévue pour le troisième trimestre de 2005, et le transfert des activités de la marchandise générale de Calgary, en Alberta, au nouvel édifice. Le bénéfice net de base par action ordinaire tient compte de l'incidence négative de 13 cents par action ordinaire imputable à ces charges de restructuration et autres charges.

Le chiffre d'affaires du premier trimestre a crû de 7,9 % ou de 447 millions de dollars pour s'établir à 6,1 milliards de dollars, comparativement à 5,7 milliards de dollars en 2004, alors qu'une bonne croissance du chiffre d'affaires s'est manifestée dans toutes les régions. L'augmentation approximative de 1,2 % ou 65 millions de dollars du chiffre d'affaires est attribuable à la consolidation de certains franchisés indépendants, dont les comptes ont dû être compris dans les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés conformément aux nouvelles normes comptables. Sur une base comparable, le chiffre d'affaires¹⁾ a augmenté de 6,7 % ou de 382 millions de dollars. Le chiffre d'affaires des magasins comparables au cours de la période a crû de 2,4 %.

Le bénéfice d'exploitation de 259 millions de dollars du trimestre comprend des charges de restructuration et autres charges de 55 millions de dollars, ce qui a donné lieu à une marge d'exploitation de 4,2 %. Le bénéfice d'exploitation avant les charges de restructuration et autres charges¹⁾ pour le trimestre s'est élevé à 314 millions de dollars, comparativement à 306 millions de dollars en 2004. La marge d'exploitation est passée de 5,4 % en 2004 à 5,1 %. Au cours du premier trimestre, le bénéfice a crû à un rythme plus lent que celui du chiffre d'affaires étant donné que certains des coûts indirects liés à ces initiatives ont été absorbés. La société a entrepris la réorganisation de son réseau d'approvisionnement qui comprendra la fermeture, au cours des prochaines années, d'un certain nombre de centres de distribution plus petits et moins efficaces qui seront remplacés par un réseau moderne d'installations considérablement plus spacieuses, plus efficaces, économiques et productives. Les charges de restructuration nécessaires pour mener à bien ces nouvelles mesures totaliseront environ 90 millions de dollars, dont une grande partie sera constatée en 2005. Dès l'achèvement des travaux à la fin de 2007, Loblaw pourra compter sur un réseau d'approvisionnement beaucoup plus efficace et selon une structure de coûts qui lui permettra de réaliser des économies annuelles substantielles.

Loblaw a également appliqué une stratégie visant à accroître sa présence sur le marché de la marchandise générale et, pour en faciliter la démarche, a entrepris un programme de rationalisation opérationnelle qui comprend le transfert des activités de la marchandise générale de Calgary, en Alberta. En outre, plusieurs services régionaux d'administration de l'Ontario seront réunis dans le nouveau siège social à Brampton, en Ontario. Voilà des événements majeurs pour Loblaw qui pavent la voie à la poursuite d'une croissance rentable future. Les coûts inhérents à ces modifications ont commencé à être engagés au premier trimestre de 2005 et sont compris dans les charges de restructuration et autres charges. Ces coûts devraient être complètement absorbés par l'entreprise d'ici la fin de 2005 et devraient totaliser approximativement 25 millions de dollars. Les économies de coûts opérationnels de ces rationalisations se feront sentir au début de 2006.

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR aux pages 12 et 13.

Rapport aux actionnaires

Les modifications entreprises par la société sont conformes à sa stratégie à long terme; en revanche, elles peuvent freiner l'augmentation de la marge d'exploitation de l'exercice. Le contrôle des coûts d'exploitation et d'administration demeure une priorité et les marges d'exploitation devraient s'améliorer une fois ces initiatives terminées.

Loblaw continue d'appliquer ses stratégies bien établies en investissant de façon appropriée afin d'assurer sa croissance à long terme et envisage la poursuite d'une solide croissance du chiffre d'affaires pour le reste de l'exercice et du bénéfice net, malgré quelques fluctuations au cours du trimestre à la suite de la mise en application de ces mesures. Loblaw demeure confiante alors qu'elle bâtit de solides assises pour son avenir.

Le Président du Conseil,

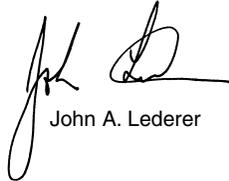


W. Galen Weston

Toronto, Canada

le 2 mai 2005

Le Président,



John A. Lederer

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion de Les Compagnies Loblaw limitée et de ses filiales (appelées collectivement la « société » ou « Loblaw ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes y afférentes de l'exercice 2005 de la société compris aux pages 14 à 23 du présent rapport trimestriel et les états financiers consolidés annuels vérifiés et les notes y afférentes pour l'exercice terminé le 1^{er} janvier 2005 et le rapport de gestion y afférent compris dans le rapport annuel 2004 de la société. Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes y afférentes de l'exercice 2005 de la société ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada et sont présentés en dollars canadiens. Par suite de la mise en application de la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15, « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables » (la « NOC-15 ») le 2 janvier 2005, les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de Les Compagnies Loblaw limitée, ceux de ses filiales et ceux des entités à détenteurs de droits variables (« EDDV ») que la société est tenue de consolider. De plus amples détails sur la mise en application de la NOC-15 sont fournis dans la section « Nouvelles normes comptables ». Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 76 du rapport annuel 2004 de la société. En outre, le présent rapport trimestriel comprend les termes suivants : « rendement de l'actif total moyen sur une base annuelle », qui est défini comme le bénéfice d'exploitation des quatre derniers trimestres divisé par l'actif total moyen, compte non tenu des espèces, des quasi-espèces et des placements à court terme et le « rendement des capitaux propres moyens sur une base annuelle », qui est défini comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour les quatre derniers trimestres, divisé par le total des capitaux propres moyens. Les renseignements dans le présent rapport de gestion prennent en compte l'information disponible jusqu'au 2 mai 2005, à moins d'avis contraire.

Résultats d'exploitation

Au cours du premier trimestre de 2005, le bénéfice net de base par action ordinaire a été de 52 cents comparativement à 64 cents en 2004. Une baisse d'environ 13 cents par action ordinaire est imputable aux charges de restructuration et autres charges. L'incidence positive des fortes hausses du chiffre d'affaires par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent a été contrecarrée par les coûts indirects inhérents à la mise en application d'importantes réorganisations opérationnelles et par les répercussions des charges de restructuration et autres charges constatées pendant le trimestre. Le taux d'imposition effectif a diminué au cours du trimestre par rapport à celui de l'exercice précédent, en raison principalement de la variation de la proportion du bénéfice imposable dans les diverses compétences fiscales, compensée par l'issue favorable au cours du premier trimestre de 2004 de certaines questions fiscales touchant un exercice précédent.

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires du premier trimestre a crû de 7,9 % pour atteindre 6,1 milliards de dollars en regard de 5,7 milliards de dollars en 2004, y compris une hausse de 1,2 % ou 65 millions de dollars du chiffre d'affaires attribuable à la consolidation de certains franchisés indépendants conformément à la NOC-15. Une bonne croissance du chiffre d'affaires s'est manifestée dans toutes les régions du pays par rapport à l'exercice précédent.

Chiffre d'affaires et croissance du chiffre d'affaires, compte non tenu de l'incidence des EDDV

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2005 12 semaines	2004 12 semaines
Chiffre d'affaires total	6 124 \$	5 677 \$
Moins: le chiffre d'affaires attribuable à la consolidation des EDDV conformément à la NOC-15	(65)	
Chiffre d'affaires, compte non tenu de l'incidence des EDDV¹⁾	6 059 \$	5 677 \$
Croissance du chiffre d'affaires total	7,9 %	5,6 %
Moins : l'effet positif sur la croissance du chiffre d'affaires attribuable à la consolidation des EDDV conformément à la NOC-15	(1,2) %	
Croissance du chiffre d'affaires, compte non tenu de l'incidence des EDDV¹⁾	6,7 %	5,6 %

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR aux pages 12 et 13.

Rapport de gestion

Les facteurs qui suivent expliquent plus en détail la variation du chiffre d'affaires par rapport à celui de l'exercice précédent :

- la croissance de 2,4 % du chiffre d'affaires des magasins comparables, y compris l'incidence du repositionnement entrepris sur certains marchés où Loblaw détient des parts de marché relativement importantes et le déploiement continu de la bannière *The Real Canadian Superstore* en Ontario (Canada) ;
- l'inflation du prix des aliments à l'échelle nationale d'environ 2 % au cours du premier trimestre de 2005 comparativement à un taux minime en 2004 ;
- la croissance des ventes au détail des catégories de la marchandise générale qui demeure toujours plus élevée que celle des ventes de produits alimentaires ;
- une solide croissance du chiffre d'affaires dans les postes d'essence ; et
- une augmentation de 3,3 millions de la superficie nette en pieds carrés des magasins, au cours des quatre derniers trimestres, résultant de l'ouverture de 88 nouveaux magasins détenus par la société et magasins franchisés et de la fermeture de 71 magasins, y compris les magasins qui ont été convertis ou qui ont connu des expansions majeures; au cours du premier trimestre de 2005, 14 nouveaux magasins détenus par la société et magasins franchisés ont ouvert leurs portes et 17 magasins ont été fermés, ce qui a entraîné une augmentation nette de 0,4 million de pieds carrés ou 0,9 % de la superficie des magasins.

Bénéfice d'exploitation Le bénéfice d'exploitation pour le premier trimestre a diminué de 47 millions de dollars ou 15,4 %, par rapport à celui de l'exercice précédent pour s'établir à 259 millions de dollars. La marge d'exploitation est passée de 5,4 % en 2004 à 4,2 %. Le bénéfice d'exploitation avant les charges de restructuration et autres charges¹⁾ a augmenté de 8 millions de dollars ou 2,6 % par rapport à celui de l'exercice précédent pour se chiffrer à 314 millions de dollars, ce qui a donné lieu à une marge d'exploitation correspondante de 5,1 %. La marge BAIIA avant les charges de restructuration et autres charges¹⁾ a baissé, passant de 7,2 % en 2004 à 7,1 %.

L'augmentation du bénéfice d'exploitation avant les charges de restructuration et autres charges est attribuable à l'amélioration du bénéfice brut en 2005 par rapport à 2004 en raison en partie des synergies d'achat et de la combinaison des produits, partiellement contrecarrée par une augmentation des freintes de stock. Les *Services financiers le Choix du Président* ont également contribué à cette amélioration. La marge d'exploitation avant les charges de restructuration et autres charges¹⁾, bien qu'encore solide à 5,1 %, était légèrement inférieure à celle de l'exercice précédent. Au cours du premier trimestre de 2005, d'importantes restructurations opérationnelles ont été entreprises dans le réseau d'approvisionnement, les systèmes d'information et les autres services de soutien. Les réorganisations touchant les groupes de la mise en marché, de l'approvisionnement et de l'exploitation se sont poursuivies, y compris le transfert des activités de la marchandise générale de Calgary, en Alberta, au nouvel édifice de Brampton, en Ontario, et la mise en oeuvre d'une plate-forme de technologie de l'information à l'échelle nationale. Bien que la société ait entrepris ces mesures dans le but de devenir plus efficace et plus efficiente à long terme, certains coûts à court terme liés à ces mesures, autres que les coûts supplémentaires déterminés dans les charges de restructuration et autres charges, ont été engagés au cours du trimestre, y compris des coûts d'exploitation des magasins plus élevés.

La consolidation de certains franchisés indépendants, désignés comme des EDDV, dont la société est le principal bénéficiaire, a donné lieu à une augmentation du pourcentage du bénéfice brut alors que le bénéfice brut de détail est supérieur à celui du bénéfice brut de gros. Cette augmentation du bénéfice brut a été contrebalancée par des charges d'exploitation supplémentaires, ce qui s'est traduit par une incidence nette négligeable sur le bénéfice d'exploitation et une baisse de 0,1 point de pourcentage de la marge d'exploitation.

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR aux pages 12 et 13.

Rapport de gestion

CHARGES DE RESTRUCTURATION ET AUTRES CHARGES Au cours du premier trimestre de 2005, après une analyse poussée de son réseau d'approvisionnement, la direction de la société en a approuvé un vaste plan de restructuration à l'échelle nationale. Ce plan devrait minimiser les coûts d'exploitation futurs, faciliter l'acheminement des produits, offrir de meilleurs services aux magasins et permettre davantage à la société d'atteindre les niveaux d'efficience d'exploitation escomptés. Ce plan comporte la fermeture de six centres de distribution et le transfert de certaines activités vers les nouveaux centres de distribution. Les coûts engagés au cours du premier trimestre touchent principalement les employés dont les postes seront directement touchés par la restructuration. D'autres coûts liés à la dépréciation et à l'amortissement accéléré des immobilisations et à la fermeture de même que des coûts supplémentaires relatifs aux employés seront comptabilisés au fur et à mesure que les critères appropriés seront satisfaits. Les coûts devraient atteindre au total environ 90 millions de dollars d'ici la fin de 2007.

De plus, la société s'apprête à réunir plusieurs services d'administration et d'exploitation en provenance de tout le sud de l'Ontario, à réorganiser les groupes de la mise en marché, de l'approvisionnement et de l'exploitation, et à transférer les activités d'exploitation de la marchandise générale de Calgary, en Alberta, au nouvel immeuble de bureaux en Ontario. Ces coûts de restructuration supplémentaires devraient totaliser approximativement 25 millions de dollars et seront en grande partie engagés d'ici le troisième trimestre du présent exercice.

Pendant le premier trimestre de 2005, la société a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges de 55 millions de dollars, dont 51 millions de dollars ont été consacrés au réseau d'approvisionnement et 4 millions de dollars, au déménagement des bureaux et à la réorganisation des activités de soutien. De plus amples détails sur les charges de restructuration et autres charges de la société sont présentés à la note 2 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

Intérêts débiteurs Les intérêts débiteurs du premier trimestre ont augmenté de 1 million de dollars ou de 1,9 %, passant de 54 millions de dollars en 2004 à 55 millions de dollars. Les intérêts sur la dette à long terme de 65 millions de dollars ont été relativement les mêmes que ceux de 2004. La légère augmentation des niveaux moyens d'emprunt à long terme pour le trimestre reflète l'incidence de l'émission de 300 millions de dollars de billets à moyen terme (« BMT »), déduction faite de 200 millions de dollars de BMT remboursés au cours du présent trimestre. Les intérêts sur les instruments financiers dérivés comprennent l'incidence positive nette des swaps de taux d'intérêt, des swaps de devises et des contrats à terme de capitaux propres de 4 millions de dollars (8 millions de dollars en 2004). Au cours du premier trimestre, des intérêts débiteurs de 5 millions de dollars (5 millions de dollars en 2004) ont été capitalisés au titre des immobilisations.

Impôts sur les bénéfiques Le taux d'imposition effectif a diminué pour s'établir à 29,9 %, comparativement à 30,2 % en 2004 en raison de la variation de la proportion du bénéfice imposable dans les diverses compétences fiscales, y compris l'incidence des charges de restructuration et autres charges. L'incidence de ces charges sur le taux d'imposition de 2005 a été une baisse d'environ un point de pourcentage. L'issue favorable au cours du premier trimestre de 2004 de certaines questions fiscales touchant un exercice précédent a permis de réduire la charge d'impôts de l'exercice précédent de 14 millions de dollars. L'incidence fiscale inhérente à la rémunération à base d'actions et aux contrats à terme de capitaux propres connexes a été minimale au premier trimestre de 2005 et se compare à une charge d'impôts nette de 5 millions de dollars en 2004.

Bénéfice net Le bénéfice net au premier trimestre a diminué de 34 millions de dollars ou de 19,3 %, pour s'établir à 142 millions de dollars, comparativement à 176 millions de dollars en 2004. Au premier trimestre, le bénéfice net de base par action ordinaire a diminué de 12 cents ou de 18,8 % pour se chiffrer à 52 cents comparativement à 64 cents en 2004 et tient compte de l'incidence négative de 13 cents par action ordinaire imputable aux charges de restructuration et autres charges.

Situation financière

Ratios financiers Comme en 2004, Loblaw a continué de maintenir une situation financière stable tout au cours du premier trimestre de 2005. Le ratio de la dette nette sur les capitaux propres¹⁾ s'établit à 0,79 : 1 au premier trimestre de 2005, en comparaison de 0,84 :1 pour la période correspondante de 2004 et à 0,71 : 1 à la fin de l'exercice 2004. Le ratio de la dette nette sur les capitaux propres à la fin du premier trimestre est généralement plus élevé que celui à la fin de l'exercice en raison de fluctuations cycliques du fonds de roulement. Les capitaux propres ont augmenté de 57 millions de dollars depuis la fin de l'exercice, ou d'environ 1,1 %, pour atteindre 5,5 milliards de dollars. Conformément aux tendances des exercices précédents, le ratio de la dette nette sur les capitaux propres devrait s'améliorer pendant le reste de l'exercice.

Environ le tiers de l'augmentation du ratio de la dette nette sur les capitaux propres depuis la fin de l'exercice 2004 est le fruit de la consolidation des EDDV par la société et de la dette additionnelle qui en a résulté et qui est comprise au bilan consolidé. Conformément aux exigences de la NOC-15, le bilan consolidé au 26 mars 2005 comprend les dettes bancaires et les prêts exigibles des EDDV consolidées par la société. Les prêts exigibles représentent un financement obtenu par des franchisés indépendants admissibles par l'entremise d'une structure regroupant des fiducies indépendantes mise sur pied afin qu'ils puissent acheter plus facilement la plupart de leurs stocks et de leurs immobilisations, principalement des agencements et du matériel. La fiducie de financement indépendante faisant partie de la structure finance ses activités par l'émission de billets à court terme adossés à des créances à des bailleurs de fonds tiers. Ces prêts exigibles, qui totalisaient environ 121 millions de dollars à la fin du premier trimestre de 2005, d'une durée moyenne de sept ans, sont dus et exigibles sur demande selon certaines circonstances préétablies et sont garantis en vertu d'un contrat de garantie générale dressé par les franchisés indépendants en faveur de la fiducie de financement indépendante. Le taux d'intérêt est variable et il n'y a aucune pénalité pour remboursement anticipé des prêts.

Comme il en est fait mention dans le rapport de gestion annuel et à la note 18 afférente aux états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 1^{er} janvier 2005, qui figurent dans le rapport annuel 2004 de la société, une importante banque canadienne a produit une lettre de crédit de soutien au profit d'une fiducie de financement indépendante qui équivaut à environ 10 % du montant total du capital des prêts en cours, en tout temps. La société a accepté de rembourser la banque émettrice pour tout montant tiré sur la lettre de crédit de soutien. Dans le cas où un franchisé indépendant ne respecte pas les modalités de son prêt, la fiducie de financement indépendante peut céder le prêt à la société et tirer des sommes sur cette lettre de crédit de soutien. Aucun montant n'a jamais été tiré sur la lettre de crédit de soutien.

Le ratio de couverture des intérêts a baissé pour s'établir à 4,7 fois comparativement à 5,7 fois au premier trimestre de 2004, en raison d'une charge de 55 millions de dollars attribuable aux charges de restructuration et autres charges. Le ratio de couverture des intérêts devrait s'améliorer au cours de l'exercice à un rythme correspondant à l'augmentation du bénéfice d'exploitation.

À la fin du premier trimestre de 2005, le rendement de l'actif total moyen sur une base annuelle¹⁾ a diminué, s'établissant à 13,5 % comparativement à 14,1 % pour la période correspondante de 2004 et à 14,1 % à la fin de l'exercice 2004. Le rendement des capitaux propres moyens sur une base annuelle à la fin du premier trimestre a baissé, se chiffrant à 18,2 % en comparaison de 19,3 % pour la période correspondante de 2004 et à 19,2 % à la fin de l'exercice 2004. Ces deux baisses sont attribuables aux charges de restructuration et autres charges constatées au cours du premier trimestre de 2005.

Dividendes sur les actions ordinaires Comme l'a déclaré le Conseil d'administration de Loblaw, un dividende trimestriel de 21 cents par action ordinaire a été versé le 1^{er} avril 2005. Le dividende trimestriel a augmenté d'environ 11 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR aux pages 12 et 13.

Rapport de gestion

Capital-actions en circulation Le capital-actions en circulation de la société est composé d'actions ordinaires. Un nombre illimité d'actions ordinaires est autorisé et il y avait 274,3 millions d'actions ordinaires en circulation à la fin du trimestre. Au cours du trimestre, la société a émis 25 000 actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions. D'autres informations sur le capital-actions en circulation de la société figurent aux notes 10 et 11 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

Situation de trésorerie et sources de financement

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation Au premier trimestre, les sorties de fonds liées aux activités d'exploitation se sont établies à 210 millions de dollars, contre 206 millions de dollars pour la période correspondante de 2004. La baisse du bénéfice net avant la part des actionnaires sans contrôle est contrebalancée par une augmentation des charges hors caisse, soit l'amortissement et des charges de restructuration et autres charges.

Sur une base annuelle, les rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation devraient combler une grande partie des besoins de financement de Loblaw en 2005, notamment ses dépenses en immobilisations prévues d'environ 1,2 milliard de dollars. L'investissement dans le fonds de roulement hors caisse devrait diminuer et le bénéfice net avant la part des actionnaires sans contrôle et l'amortissement devrait augmenter pendant le reste de l'exercice.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement Au cours du premier trimestre, les rentrées de fonds liées aux activités d'investissement ont atteint 70 millions de dollars, contre des sorties de fonds liées aux activités d'investissement de 145 millions de dollars en 2004. L'échéance plus courte du portefeuille des placements à court terme de la société a donné lieu au remplacement des placements à court terme par des espèces et quasi-espèces et à la variation des sorties de fonds liées aux activités d'investissement au premier trimestre de 2005.

Au premier trimestre, les dépenses en immobilisations ont totalisé 221 millions de dollars (196 millions de dollars en 2004), ce qui traduit l'engagement continu de Loblaw à maintenir et renouveler l'ensemble de ses actifs et à investir pour assurer sa croissance partout au Canada.

Au cours du premier trimestre, la Banque le Choix du Président (« la Banque PC »), filiale en propriété exclusive de la société, a titrisé 10 millions de dollars (55 millions de dollars en 2004) de sommes à recevoir sur cartes de crédit en vertu de son programme de titrisation. Il en a résulté une perte minime selon les hypothèses présentées à la note 6 afférente aux états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 1^{er} janvier 2005 compris dans le rapport annuel 2004 de la société.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement Au cours du premier trimestre, les rentrées de fonds liées aux activités de financement ont atteint 422 millions de dollars contre 393 millions de dollars en 2004.

Pendant le trimestre, Loblaw a émis 300 millions de dollars de BMT, portant intérêt à 5,90 % et échéant en 2036, conformément à son prospectus préalable de base de 2003, afin de refinancer les 100 millions de dollars de débentures de Provigo inc., portant intérêt à 6,35 %, arrivées à échéance au cours du quatrième trimestre de 2004, et ses 200 millions de dollars de BMT, portant intérêt à 6,95 %, arrivés à échéance pendant le trimestre considéré. Sous réserve des autorisations appropriées, la société a l'intention de déposer un nouveau prospectus préalable de base pour son programme de BMT en 2005. La dette à long terme des EDDV émise et remboursée au cours du premier trimestre de 2005 a été minime.

Au cours du trimestre, Loblaw a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités dans le but de racheter à la Bourse de Toronto jusqu'à 13 714 045 de ses actions ordinaires, ce qui représente environ 5 % des actions ordinaires en

circulation, ou de conclure des instruments dérivés sur capitaux propres dans ce but. En vertu des règles et règlements de la Bourse de Toronto, Loblaw peut racheter ses actions aux cours du marché à la date du rachat.

Questions fiscales Des vérifications ordinaires portant sur le versement de taxes à la consommation, notamment la taxe sur les produits et services, les taxes de vente provinciales et les taxes sur le tabac, effectuées par les autorités fiscales fédérales et provinciales sont en cours. La société a reçu des avis de cotisations projetées à l'issue de certaines de ces vérifications, et elle collabore avec les autorités fiscales pour conclure un accord adéquat. À l'heure actuelle, il n'est pas possible de connaître le montant des cotisations projetées.

Resultats d'exploitation trimestriels

Le tableau suivant résume les principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la société pour chacun des huit derniers trimestres. Ces informations ont été préparées conformément aux PCGR du Canada et sont présentées en dollars canadiens. Chacun des trimestres présentés comptait 12 semaines, à l'exception du troisième trimestre qui comptait 16 semaines pour chacun des exercices 2004 et 2003, et du quatrième trimestre de 2003 qui comptait 13 semaines en raison de l'exercice de 53 semaines en 2003.

Sommaire des résultats trimestriels ²⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre	
	2005	2004	2004	2003	2004	2003	2004	2003
Chiffre d'affaires	6 124 \$	5 677 \$	6 329 \$	6 373 \$	8 134 \$	7 673 \$	6 069 \$	5 798 \$
Bénéfice net	142 \$	176 \$	337 \$	294 \$	258 \$	218 \$	197 \$	182 \$
Bénéfice net par action ordinaire								
De base (en dollars)	0,52 \$	0,64 \$	1,23 \$	1,07 \$	0,94 \$	0,79 \$	0,72 \$	0,66 \$
Dilué (en dollars)	0,52 \$	0,64 \$	1,22 \$	1,06 \$	0,94 \$	0,79 \$	0,71 \$	0,65 \$

2) La mise en application de l'abrégié des délibérations du Comité sur les problèmes nouveaux 144, « Comptabilisation par un client (y compris un revendeur) de certaines contreparties reçues d'un fournisseur » (« CPN-144 »), de manière rétroactive et avec retraitement n'a pas eu d'incidence importante sur le bénéfice net trimestriel. Au cours du premier trimestre de 2005, la société a mis en application la NOC-15 de manière rétroactive et sans retraitement comme il en est fait mention à la rubrique « Nouvelles normes comptables » ci-après.

La croissance marquée du chiffre d'affaires pendant le dernier semestre de 2004 s'est poursuivie au cours du premier trimestre de 2005. La croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables de 2,4 % tient compte d'un effet inflationniste d'environ 2 %. Le bénéfice net au premier trimestre de 2005 tient compte de l'incidence après impôts des charges de restructuration et autres charges comme il en a été fait mention précédemment, ce qui explique la réduction du bénéfice net et du bénéfice net de base par action ordinaire par rapport au premier trimestre de 2004. Au premier trimestre de 2005, la société a mis en application la NOC-15 de manière rétroactive sans retraitement, ce qui a donné lieu à une augmentation d'environ 1,2 % du chiffre d'affaires par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent sans incidence importante sur le bénéfice net.

Nouvelles normes comptables

Avec effet le 2 janvier 2005, la société a mis en application les normes comptables suivantes publiées par l'Institut des Comptables Agréés du Canada (« ICCA ») :

- La note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15, « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables », publiée par l'ICCA en juin 2003 et modifiée en septembre 2004 exige la consolidation de certaines entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par la détention de la majorité des droits de vote.

Rapport de gestion

Aux termes de la NOC-15, s'entend d'une entité à détenteurs de droits variables soit une entité dont les capitaux propres à risque ne sont pas suffisants pour lui permettre de financer ses activités sans un soutien financier subordonné, soit une entité dont les détenteurs de capitaux propres à risque ne réunissent pas les caractéristiques d'une participation financière conférant le contrôle. La NOC-15 exige que le principal bénéficiaire consolide les EDDV.

Aux termes de la NOC-15, une entité est le principal bénéficiaire d'une EDDV lorsqu'elle détient un droit variable qui l'amènera à assumer la majorité des pertes prévues de l'EDDV et(ou) à recevoir la majorité des rendements résiduels prévus de l'EDDV.

Avant l'application de la NOC-15, la société consolidait toutes les entités sur lesquelles elle exerçait un contrôle par la détention de la majorité des droits de vote. Avec effet le 2 janvier 2005, la société a mis en application la NOC-15 de façon rétroactive et sans retraitement des exercices antérieurs; par conséquent, la société consolide les entités sur lesquelles elle exerce un contrôle par la détention de la majorité des droits de vote ainsi que toutes les EDDV dont elle est le principal bénéficiaire.

Dans le cadre de la mise en application de la NOC-15, la société a déterminé les principales EDDV suivantes :

FRANCHISÉS INDÉPENDANTS La société conclut différents types de contrats de franchise aux termes desquels le franchisé indépendant est généralement tenu d'acheter ses stocks auprès de la société et de verser certaines redevances en contrepartie des services fournis par la société et des droits d'utilisation de certaines marques de commerce et licences détenues par la société. De façon générale, les franchisés indépendants louent le terrain et le bâtiment auprès de la société et, s'ils sont admissibles, ils peuvent obtenir du financement par l'entremise d'une structure regroupant des fiducies indépendantes mise sur pied afin qu'ils puissent acheter plus facilement la plupart de leurs stocks et de leurs immobilisations, principalement des agencements et du matériel. Ces fiducies sont administrées par une grande banque canadienne. Aux termes de certains contrats de franchise, la société peut également louer du matériel aux franchisés indépendants. Les franchisés indépendants peuvent également obtenir du financement en contractant des marges de crédit d'exploitation auprès d'institutions financières traditionnelles ou en procédant à l'émission d'actions privilégiées ou de billets à payer à la société. La société surveille la situation financière de ses franchisés indépendants et constitue des provisions pour pertes estimatives ou moins-value à l'égard de ses débiteurs, de ses billets à recevoir ou de ses placements, le cas échéant. Dans le cadre de la mise en application de la NOC-15, la société a déterminé que 121 de ses franchisés indépendants réunissaient les caractéristiques d'une EDDV exigeant leur consolidation par la société conformément à la NOC-15.

ACCORD D'ENTREPOSAGE ET DE DISTRIBUTION La société a conclu un accord d'entreposage et de distribution avec une tierce entité aux termes duquel cette dernière doit fournir à la société des services de distribution et d'entreposage depuis une installation spécialisée. Antérieurement, les coûts d'exploitation de cette installation engagés par la tierce entité étaient constatés dans les états financiers consolidés de la société du fait des honoraires qu'elle versait aux termes de l'accord de prestation de services conclu avec cette tierce entité. La société ne détient aucune participation dans cette tierce entité; toutefois, compte tenu des modalités de l'accord conclu avec celle-ci, la société a déterminé que cette tierce entité réunissait les caractéristiques d'une EDDV et qu'elle devait donc la consolider.

Par conséquent, la société a inclus les résultats de ces franchisés indépendants et de cette tierce entité qui lui fournit des services de distribution et d'entreposage dans ses états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés avec effet le 2 janvier 2005.

Le tableau qui suit donne le détail des montants qui ont été comptabilisés au moment de la mise en application de la nouvelle norme ainsi que son incidence sur le bilan d'ouverture consolidé au 2 janvier 2005. Ce tableau reflète également l'incidence des franchisés indépendants et du tiers fournisseur de services d'entreposage et de distribution, comme suit :

Bilan consolidé condensé au 2 janvier 2005

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Bilan consolidé au 2 janvier 2005 compte non tenu de l'incidence de la NOC-15	Incidence de la mise en application de de la NOC-15	Bilan consolidé au 2 janvier 2005 compte tenu de l'incidence de la NOC-15
Espèces et quasi-espèces	549 \$	20 \$	569 \$
Placements à court terme	275		275
Débiteurs	665	(73)	592
Stocks	1 821	78	1 899
Autres actifs à court terme	141	4	145
Total de l'actif à court terme	3 451	29	3 480
Immobilisations	7 113	136	7 249
Écarts d'acquisition	1 621	3	1 624
Autres actifs	861	(51)	810
Total de l'actif	13 046 \$	117 \$	13 163 \$
Total du passif à court terme	3 213 \$	48 \$	3 261 \$
Dette à long terme	3 935	96	4 031
Autres passifs	484	(8)	476
Part des actionnaires sans contrôle		10	10
Total du passif	7 632	146	7 778
Capital-actions ordinaires	1 192		1 192
Bénéfices non répartis	4 222	(29)	4 193
Total du passif et des capitaux propres	13 046 \$	117 \$	13 163 \$

L'incidence de la NOC-15 sur le bilan d'ouverture consolidé est expliquée de façon plus détaillée ci-après :

- Comptabilisation d'une charge unique, après impôts, de 29 millions de dollars (déduction faite des impôts sur les bénéfices de 12 millions de dollars) au moment de la mise en application de la norme. Cette charge découle principalement du report de la constatation de la marge bénéficiaire non réalisée jusqu'au moment de la vente des stocks connexes des franchisés indépendants à leurs clients, de l'excédent des pertes cumulées sur la provision pour créances douteuses constatée antérieurement par la société et de la contrepassation des redevances de franchisage initiales qui étaient à l'origine constatées au moment de la vente de franchises à des tiers.
- Élimination des sommes à recevoir des franchisés indépendants et des placements en actions privilégiées des franchisés indépendants au moment de la consolidation; comptabilisation des espèces et quasi-espèces, des stocks et des immobilisations financés au moyen de la dette à long terme (dont une tranche vient à échéance à moins d'un an).
- Augmentation des immobilisations et du total du passif à court terme relativement à l'entité d'entreposage et de distribution.
- Constatation d'un montant au titre de la part des actionnaires sans contrôle représentant les capitaux propres des actionnaires ordinaires dans les EDDV en cause.

Rapport de gestion

L'incidence de la consolidation de ces EDDV sur le bilan consolidé au 26 mars 2005 n'a pas différé de façon marquée de l'incidence sur le bilan d'ouverture consolidé présenté ci-dessus. L'incidence sur l'état consolidé des résultats pour les douze semaines terminées le 26 mars 2005 porte surtout sur une augmentation du chiffre d'affaires, telle qu'elle a été quantifiée dans le tableau figurant à la page 3 et intitulé « *Chiffre d'affaires et croissance du chiffre d'affaires, compte non tenu de l'incidence des EDDV* ». L'incidence sur le bénéfice net du premier trimestre de 2005 a été négligeable.

La consolidation de ces EDDV par la société n'entraîne aucune modification du risque d'ordre fiscal, du risque juridique ni du risque de crédit auxquels elle est exposée, ni ne fait en sorte que la société doive s'acquitter des obligations des tierces parties.

FIDUCIE INDÉPENDANTE La société a également déterminé qu'elle détenait des droits variables, par voie d'une lettre crédit de soutien, dans une fiducie indépendante à laquelle elle a recours pour la titrisation des sommes à recevoir sur cartes de crédit de la Banque PC. Dans le cadre de ces opérations de titrisation, la Banque PC vend une partie de ces sommes à recevoir sur cartes de crédit à la fiducie indépendante en contrepartie d'une somme d'argent. Bien que cette fiducie indépendante ait été désignée comme étant une EDDV, il a été déterminé que la société n'en était pas le principal bénéficiaire et que, par conséquent, la société n'était pas tenue de la consolider. Le risque maximal de perte auquel la société est exposée du fait de sa participation dans cette fiducie indépendante est présenté dans le rapport de gestion annuel et dans les notes 6 et 18 afférentes aux états financiers consolidés de l'exercice terminé le 1^{er} janvier 2005 qui figurent dans le rapport annuel 2004 de la société.

- L'abrégé des délibérations CPN-150, intitulé « *Comment déterminer si un accord est assorti d'un contrat de location* » (« CPN-150 »), traite des accords prévoyant une opération ou une série d'opérations liées, qui ne revêtent pas la forme juridique d'un contrat de location mais confère le droit d'utiliser un actif corporel en contrepartie d'un paiement ou d'une série de paiements. Le CPN-150 fournit des indications permettant de déterminer si de tels accords constituent des contrats de location entrant dans le champ d'application du chapitre 3065, « Contrats de location », du *Manuel de l'ICCA* et ils doivent être comptabilisés en conséquence. Pour faire cette détermination, il faut établir si l'exécution de l'accord dépend de l'utilisation d'actifs corporels déterminés et si l'accord confère le droit d'utiliser des actifs corporels. Cette détermination devrait avoir lieu à la date d'entrée en vigueur de l'accord et ne doit faire l'objet d'un réexamen que si certaines conditions sont réunies. Le CPN-150 s'applique aux accords conclus ou modifiés à partir du début du premier trimestre de 2005 et son application n'a eu aucune incidence au cours du premier trimestre de 2005. La société continuera de surveiller si la portée du CPN-150 s'applique aux opérations effectuées par la société.
- Le chapitre 3500, « *Résultat par action* », dont la mise en application était d'abord prévue pour premier trimestre de 2005, devrait maintenant être mis en application au cours du troisième trimestre de 2005.
- Le chapitre 1506, « *Changements de méthodes et d'estimations comptables, et erreurs* », devrait être publié dans sa forme définitive au cours du deuxième trimestre de 2005.

Perspectives

Pour le reste de 2005, Loblaw franchira plusieurs nouvelles étapes cruciales. Un nouvel immeuble de bureaux situé à Brampton, en Ontario, qui sera inauguré au cours du troisième trimestre, abritera son siège social et permettra de réunir sous le même toit plusieurs services d'administration et d'exploitation en provenance de tout le sud de l'Ontario. Les réorganisations internes touchant les groupes de la mise en marché, de l'approvisionnement et de l'exploitation seront terminées, y compris le transfert des activités d'exploitation de la marchandise générale de Calgary, en Alberta, au nouvel immeuble de bureaux. De même, la mise sur pied d'un réseau d'approvisionnement plus efficace et économique pour l'avenir va bon train. Loblaw continue d'appliquer ses

stratégies bien établies en investissant de façon appropriée afin d'assurer sa croissance à long terme et prévoit la poursuite d'une solide croissance du chiffre d'affaires pour le reste de l'exercice et du bénéfice net, malgré quelques fluctuations au cours du trimestre à la suite de la mise en application de ces importantes mesures de restructuration.

Information supplémentaire

L'information financière supplémentaire, y compris la notice annuelle de la société, ont été déposées par voie électronique par le biais du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et sont accessibles en ligne à l'adresse www.sedar.com.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La société présente ses résultats financiers selon les PCGR du Canada. Toutefois, la société a inclus certaines mesures financières et ratios non conformes aux PCGR qui, à son avis, fournissent de l'information utile à la direction et aux lecteurs du présent rapport trimestriel pour mesurer le rendement financier et la situation financière de la société. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée prescrite par les PCGR et, par conséquent, ne peuvent être comparées à des mesures portant le même nom et présentées par d'autres sociétés cotées en bourse. Elles ne devraient pas non plus être interprétées comme des mesures remplaçant d'autres mesures financières déterminées conformément aux PCGR du Canada.

Chiffre d'affaires et croissance du chiffre d'affaires, compte non tenu de l'incidence des EDDV Ces mesures financières ne tiennent pas compte de l'incidence de la hausse du chiffre d'affaires attribuable à la consolidation des franchisés indépendants par la société à la suite de la mise en application de manière rétroactive et sans retraitement de la NOC-15 le 2 janvier 2005. Ce chiffre d'affaires n'est pas pris en compte étant donné qu'il touche la comparabilité des résultats financiers et pourrait fausser l'analyse des tendances. Le tableau « *Chiffre d'affaires et croissance du chiffre d'affaires, compte non tenu de l'incidence des EDDV* » figurant à la page 3 rapproche les mesures financières et les mesures financières conformes aux PCGR du Canada.

Bénéfice d'exploitation avant les charges de restructuration et autres charges La société estime que le bénéfice d'exploitation avant les charges de restructuration et autres charges est utile pour évaluer le rendement de ses activités en cours sans les répercussions des charges de restructuration et autres charges. La société n'a pas tenu compte de ces postes étant donné qu'ils touchent la comparabilité de ses résultats financiers et pourraient fausser l'analyse des tendances. Des charges de restructuration et autres charges supplémentaires seront constatées dès que les réorganisations du réseau d'approvisionnement, des groupes de la mise en marché, de l'approvisionnement et de l'exploitation de la société seront terminées et que les critères pertinents auront été satisfaits. Le tableau ci-dessous rapproche le bénéfice d'exploitation avant les charges de restructuration et autres charges et les mesures conformes aux PCGR du Canada présentées dans les états consolidés des résultats intermédiaires non vérifiés pour les périodes terminées le 26 mars 2005 et le 27 mars 2004, respectivement :

(en millions de dollars)	2005 12 semaines	2004 12 semaines
Bénéfice d'exploitation	259 \$	306 \$
Charges de restructuration et autres charges	55	
Bénéfice d'exploitation avant les charges de restructuration et autres charges	314 \$	306 \$

BAIIA avant les charges de restructuration et autres charges La société estime que le BAIIA avant les charges de restructuration et autres charges est un indicateur utile de la performance opérationnelle de ses activités en cours et de sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses en immobilisations. La société n'a pas tenu compte des charges de restructuration et autres charges étant donné qu'elles touchent la comparabilité de

Rapport de gestion

ses résultats financiers et pourraient fausser l'analyse des tendances. Des charges de restructuration et autres charges supplémentaires seront constatées dès que les réorganisations du réseau d'approvisionnement, des groupes de la mise en marché, de l'approvisionnement et de l'exploitation de la société seront terminées et que les critères pertinents auront été satisfaits. Le tableau ci-dessous rapproche le BAIIA avant les charges de restructuration et autres charges et les mesures conformes aux PCGR du Canada présentées dans les états consolidés des résultats intermédiaires non vérifiés pour les exercices terminés le 26 mars 2005 et le 27 mars 2004, respectivement :

(en millions de dollars)	2005 12 semaines	2004 12 semaines
Bénéfice d'exploitation	259 \$	306 \$
Amortissement	120	103
BAIIA	379 \$	409 \$
Charges de restructuration et autres charges	55	
BAIIA avant les charges de restructuration et autres charges	434 \$	409 \$

Dette nette La société calcule sa dette nette comme étant la somme de sa dette à long terme et de sa dette à court terme moins les espèces, les quasi-espèces et les placements à court terme et elle croit que cette mesure est utile pour évaluer son levier financier. Le tableau ci-dessous rapproche la dette nette utilisée pour le ratio de la dette nette sur les capitaux propres et les mesures conformes aux PCGR du Canada présentées dans les bilans consolidés intermédiaires non vérifiés au 26 mars 2005 et au 27 mars 2004, respectivement :

(en millions de dollars)	2005	2004
Dette bancaire	55 \$	
Effets commerciaux	799	845 \$
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	31	307
Dette à long terme	4 329	3 958
Moins : les espèces et quasi-espèces	862	669
les placements à court terme	4	388
Dette nette	4 348 \$	4 053 \$

Total de l'actif La société utilise le ratio du rendement sur l'actif total moyen pour évaluer le rendement des actifs d'exploitation et, par conséquent, ne tient pas compte des espèces, des quasi-espèces et des placements à court terme dans le total de l'actif utilisé dans ce ratio. La société estime que ce résultat constitue une mesure plus précise du rendement de ses actifs d'exploitation. Le tableau ci-dessous rapproche le total de l'actif utilisé pour mesurer le rendement de son actif total moyen et les mesures conformes aux PCGR du Canada présentées dans les bilans consolidés au 26 mars 2005 et au 27 mars 2004, respectivement :

(en millions de dollars)	2005	2004 rédressés 3)
Total de l'actif	13 259 \$	12 368 \$
Moins : les espèces et quasi-espèces	862	669
les placements à court terme	4	388
Total de l'actif	12 393 \$	11 311 \$

3) Certaines informations correspondantes de l'exercice précédent ont été reclassées afin qu'elles soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours et ont été retraitées à la suite de la mise en application des directives du CPN-144, au cours du troisième trimestre de 2004, comme il en est fait mention à la note 1 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

États consolidés des résultats

Page 14
Les Compagnies Loblaw limitée
Rapport du premier trimestre 2005

Pour les périodes terminées le 26 mars 2005 et le 27 mars 2004 (non vérifiés)
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2005 12 semaines	2004 12 semaines
Chiffre d'affaires	6 124 \$	5 677 \$
Charges d'exploitation		
Coût des marchandises vendues, frais de vente et d'administration	5 690	5 268
Amortissement	120	103
Charges de restructuration et autres charges (note 2)	55	
	5 865	5 371
Bénéfice d'exploitation	259	306
Intérêts débiteurs (note 3)	55	54
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	204	252
Impôts sur les bénéfices (note 4)	61	76
	143	176
Part des actionnaires sans contrôle	1	
Bénéfice net	142 \$	176 \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 5)		
De base et dilué	0,52 \$	0,64 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

États consolidés des bénéfices non répartis

Pour les périodes terminées le 26 mars 2005 et le 27 mars 2004 (non vérifiés)
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2005 12 semaines	2004 12 semaines
Bénéfices non répartis au début de la période présentés antérieurement	4 222 \$	3 534 \$
Incidence de l'application de nouvelles normes comptables (note 1)	(29)	(38)
Bénéfices non répartis au début de la période (retraités)	4 193	3 496
Bénéfice net	142	176
Prime au rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation		(8)
Dividendes déclarés, par action ordinaire – 21 ¢ (19 ¢ en 2004)	(58)	(52)
Bénéfices non répartis à la fin de la période	4 277 \$	3 612 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

Bilans consolidés

Au 26 mars 2005 et au 1^{er} janvier 2005
(en millions de dollars)

	2005 (non vérifiés)	2004
Actif		
Actif à court terme		
Espèces et quasi-espèces	862 \$	549 \$
Placements à court terme	4	275
Débiteurs (note 6)	533	665
Stocks	1 886	1 821
Impôts futurs	120	109
Frais payés d'avance et autres actifs	48	32
Total de l'actif à court terme	3 453	3 451
Immobilisations	7 343	7 113
Écarts d'acquisition (note 7)	1 627	1 621
Autres actifs	836	861
Total de l'actif	13 259 \$	13 046 \$
Passif		
Passif à court terme		
Dette bancaire	55 \$	28 \$
Effets commerciaux	799	473
Créditeurs et charges à payer	2 030	2 387
Impôts sur les bénéfices	39	109
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 9)	31	216
Total du passif à court terme	2 954	3 213
Dette à long terme (note 9)	4 329	3 935
Impôts futurs	199	212
Autres passifs	298	272
Part des actionnaires sans contrôle	8	
Total du passif	7 788	7 632
Capitaux propres		
Capital-actions ordinaires (notes 10 et 11)	1 194	1 192
Bénéfices non répartis	4 277	4 222
Total des capitaux propres	5 471	5 414
Total du passif et des capitaux propres	13 259 \$	13 046 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les périodes terminées le 26 mars 2005 et le 27 mars 2004 (non vérifiés)
(en millions de dollars)

	2005	2004
	12 semaines	12 semaines
Activités d'exploitation		
Bénéfice net avant la part des actionnaires sans contrôle	143 \$	176 \$
Amortissement	120	103
Charges de restructuration et autres charges (note 2)	55	
Impôts futurs	(15)	18
Variation du fonds de roulement hors caisse	(517)	(526)
Autre	4	23
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(210)	(206)
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(221)	(196)
Placements à court terme	271	(5)
Produit tiré de la vente d'immobilisations	16	8
Sommes à recevoir sur cartes de crédit, après titrisation (note 6)	52	60
Placements dans des franchises et autres sommes à recevoir	(24)	1
Autre	(24)	(13)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	70	(145)
Activités de financement		
Dettes bancaires	8	(38)
Effets commerciaux	326	242
Dettes à long terme	304	200
– émise (note 9)		
– remboursée	(215)	(1)
Capital-actions ordinaires – émis (notes 10 et 11)	1	
– racheté		(8)
Autre	(2)	(2)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	422	393
Incidence des variations des taux de change sur les espèces et quasi-espèces	11	9
Incidence initiale des entités à détenteurs de droits variables	20	
Variation des espèces et quasi-espèces	313	51
Espèces et quasi-espèces au début de la période	549	618
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	862 \$	669 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés

Note 1. Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. La préparation des données financières repose sur des conventions et des méthodes comptables qui concordent avec celles qui ont été employées dans la préparation des états financiers consolidés annuels vérifiés pour l'exercice terminé le 1^{er} janvier 2005, à l'exception de ce qui est indiqué ci-après. Conformément aux PCGR du Canada, des informations additionnelles sont requises dans les états financiers annuels de sorte que ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés devraient être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels vérifiés et des notes y afférentes figurant dans le rapport annuel 2004 de Les Compagnies Loblaw limitée.

Entités à détenteurs de droits variables Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Les Compagnies Loblaw limitée et de ceux de ses filiales (collectivement, la « société » ou « Loblaw »). La société détient une participation de 100 % dans le capital-actions avec droit de vote de ses filiales. Avec effet le 2 janvier 2005, la société doit, conformément à la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15, « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables », (« NOC-15 ») publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») consolider certaines entités à détenteurs de droits variables (« EDDV ») sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par la détention de la majorité des droits de vote.

Aux termes de la NOC-15, s'entend d'une entité à détenteurs de droits variables soit une entité dont les capitaux propres à risque ne sont pas suffisants pour lui permettre de financer ses activités sans un soutien financier subordonné, soit une entité dont les détenteurs de capitaux propres à risque ne réunissent pas les caractéristiques d'une participation financière conférant le contrôle. La NOC-15 exige que le principal bénéficiaire consolide les EDDV et considère qu'une entité est le principal bénéficiaire d'une EDDV si elle détient un droit variable qui l'amènera à assumer la majorité des pertes prévues de l'EDDV et(ou) à recevoir la majorité des rendements résiduels prévus de l'EDDV.

Avec effet le 2 janvier 2005, la société a appliqué la NOC-15 avec effet rétroactif et sans retraitement des exercices antérieurs et, par conséquent, la société consolide les entités sur lesquelles elle exerce un contrôle par la détention de la majorité des droits de vote ainsi que toutes les EDDV dont elle est le principal bénéficiaire.

Dans le cadre de la mise en application de la NOC-15, la société a déterminé les principales EDDV suivantes :

FRANCHISÉS INDÉPENDANTS La société conclut différents types de contrats de franchise aux termes desquels le franchisé indépendant est généralement tenu d'acheter ses stocks auprès de la société et de verser certaines redevances en contrepartie des services fournis par la société et des droits d'utilisation de certaines marques de commerce et licences détenues par la société. De façon générale, les franchisés indépendants louent le terrain et le bâtiment auprès de la société et, s'ils sont admissibles, ils peuvent obtenir du financement par l'entremise d'une structure regroupant des fiducies indépendantes mise sur pied afin qu'ils puissent acheter plus facilement la plupart de leurs stocks et de leurs immobilisations, principalement des agencements et du matériel. Ces fiducies sont administrées par une grande banque canadienne. Aux termes de certains contrats de franchisage, la société peut également louer du matériel aux franchisés indépendants. Les franchisés indépendants peuvent également obtenir du financement en contractant des marges de crédit d'exploitation auprès d'institutions financières traditionnelles ou en procédant à l'émission d'actions privilégiées ou de billets à payer à la société. La société surveille la situation financière de ses franchisés indépendants et constitue des provisions pour pertes estimatives ou moins-value à l'égard de ses débiteurs, ses billets à recevoir ou de ses

placements, le cas échéant. Dans le cadre de la mise en application de la NOC-15, la société a déterminé que 121 de ses franchisés indépendants réunissaient les caractéristiques d'une EDDV exigeant leur consolidation par la société conformément à la NOC-15.

ACCORD D'ENTREPOSAGE ET DE DISTRIBUTION La société a conclu un accord d'entreposage et de distribution avec une tierce entité aux termes duquel cette dernière doit fournir à la société des services de distribution et d'entreposage depuis une installation spécialisée. Antérieurement, les coûts d'exploitation de cette installation engagés par la tierce entité étaient constatés dans les états financiers consolidés de la société du fait des honoraires qu'elle versait aux termes de l'accord de prestation de services conclu avec la tierce entité. La société ne détient aucune participation dans cette tierce entité; toutefois, compte tenu des modalités de l'accord conclu avec celle-ci, la société a déterminé que cette tierce entité réunissait les caractéristiques d'une EDDV et qu'elle devait donc la consolider.

Par conséquent, la société a inclus les résultats de ces franchisés indépendants et de la tierce entité qui lui fournit des services de distribution et d'entreposage dans ses états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés avec effet le 2 janvier 2005.

Le tableau qui suit donne le détail des montants qui ont été comptabilisés au moment de la mise en application de la nouvelle norme ainsi que son incidence sur le bilan d'ouverture consolidé au 2 janvier 2005. Ce tableau reflète également l'incidence des franchisés indépendants et du tiers fournisseur de services d'entreposage et de distribution, comme suit :

Bilan consolidé condensé au 2 janvier 2005

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Bilan consolidé au 2 janvier 2005 compte non tenu de l'incidence de la NOC-15	Incidence de la mise en application de de la NOC-15	Bilan consolidé au 2 janvier 2005 compte tenu de l'incidence de la NOC-15
Espèces et quasi-espèces	549 \$	20 \$	569 \$
Placements à court terme	275		275
Débiteurs	665	(73)	592
Stocks	1 821	78	1 899
Autres actifs à court terme	141	4	145
Total de l'actif à court terme	3 451	29	3 480
Immobilisations	7 113	136	7 249
Écarts d'acquisition	1 621	3	1 624
Autres actifs	861	(51)	810
Total de l'actif	13 046 \$	117 \$	13 163 \$
Total du passif à court terme	3 213 \$	48 \$	3 261 \$
Dette à long terme	3 935	96	4 031
Autres passifs	484	(8)	476
Part des actionnaires sans contrôle		10	10
Total du passif	7 632	146	7 778
Capital-actions ordinaires	1 192		1 192
Bénéfices non répartis	4 222	(29)	4 193
Total du passif et des capitaux propres	13 046 \$	117 \$	13 163 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés

L'incidence de la NOC-15 sur le bilan d'ouverture consolidé est expliquée de façon plus détaillée ci-après :

- Comptabilisation d'une charge unique, après impôts, de 29 millions de dollars (déduction faite des impôts sur les bénéfices de 12 millions de dollars) au moment de la mise en application de la norme. Cette charge découle principalement du report de la constatation de la marge bénéficiaire non réalisée jusqu'au moment de la vente des stocks connexes des franchisés indépendants à leurs clients, de l'excédent des pertes cumulées sur la provision pour créances douteuses constatée antérieurement par la société et de la contrepassation des redevances de franchise initiales qui étaient à l'origine constatées au moment de la vente de franchises à des tiers.
- Élimination des sommes à recevoir des franchisés indépendants et des placements en actions privilégiées des franchisés indépendants au moment de la consolidation; comptabilisation des espèces et quasi-espèces, des stocks et des immobilisations financés au moyen de la dette à long terme (dont une tranche vient à échéance à moins d'un an).
- Augmentation des immobilisations et du total du passif à court terme relativement à l'entité d'entreposage et de distribution.
- Constatation d'un montant au titre de la part des actionnaires sans contrôle représentant les capitaux propres des actionnaires ordinaires dans les EDDV en cause.

L'incidence de la consolidation de ces EDDV sur le bilan consolidé au 26 mars 2005 n'a pas différé de façon marquée de l'incidence sur le bilan d'ouverture consolidé présenté ci-dessus. L'incidence sur l'état consolidé des résultats pour les douze semaines terminées le 26 mars 2005 porte surtout sur une augmentation de 1,2 % du chiffre d'affaires. L'incidence sur le bénéfice net du premier trimestre de 2005 a été négligeable.

La consolidation de ces EDDV par la société n'entraîne aucune modification du risque d'ordre fiscal, du risque juridique ni du risque de crédit auxquels elle est exposée, ni ne fait en sorte que la société doive s'acquitter des obligations des tierces parties.

FIDUCIE INDÉPENDANTE La société a également déterminé qu'elle détenait des droits variables, par voie d'une lettre crédit de soutien, dans une fiducie indépendante à laquelle elle a recours pour la titrisation des sommes à recevoir sur cartes de crédit de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), filiale en propriété exclusive de la société. Dans le cadre de ces opérations de titrisation, la Banque PC vend une partie de ces sommes à recevoir sur cartes de crédit à la fiducie indépendante en contrepartie d'une somme d'argent. Bien que cette fiducie indépendante ait été désignée comme étant une EDDV, il a été déterminé que la société n'en était pas le principal bénéficiaire et que, par conséquent, la société n'était pas tenue de la consolider. Le risque maximal de perte auquel la société est exposée du fait de sa participation dans cette fiducie indépendante est présenté dans les notes 6 et 18 afférentes aux états financiers consolidés annuels vérifiés de l'exercice terminé le 1^{er} janvier 2005.

Estimations et hypothèses L'établissement des états financiers conformément aux PCGR du Canada exige que la direction fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants et les informations présentés dans les états financiers consolidés et les notes y afférentes. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur l'expérience passée, les connaissances optimales que la direction possède des événements et de la conjoncture en cours et sur les activités que la société pourrait entreprendre à l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés

Certaines estimations, comme celles relatives à l'évaluation des stocks, aux écarts d'acquisition, aux impôts sur les bénéfices et aux avantages sociaux futurs, dépendent de jugements subjectifs ou complexes sur des questions pouvant être incertaines et les changements dans ces estimations pourraient toucher de manière substantielle les états financiers consolidés.

Information correspondante de l'exercice précédent Certaines informations correspondantes de l'exercice précédent ont été reclassées afin qu'elles soient conformes à la présentation adoptée pour la période en cours et ont été retraitées en raison de l'application de l'abrégé des délibérations du Comité sur les problèmes nouveaux 144, « *Comptabilisation par un client (y compris un revendeur) de certaines contreparties reçues d'un fournisseur* » (« CPN-144 »). Comme il en est fait mention à la note 1 afférente aux états financiers consolidés annuels vérifiés, la société a mis en application de manière rétroactive et avec retraitement les directives du CPN-144 au cours du troisième trimestre de 2004 et a constaté une baisse des bénéfices non répartis d'ouverture de l'exercice de 2003 de 38 millions de dollars (déduction faite d'impôts sur les bénéfices futurs à recouvrer de 11 millions de dollars). Par conséquent, les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés du premier trimestre de 2004 ont été retraités

Note 2. Charges de restructuration et autres charges

Au cours du premier trimestre de 2005, après une analyse poussée de son réseau d'approvisionnement, la direction de la société en a approuvé un vaste plan de restructuration à l'échelle nationale. Ce plan devrait permettre de minimiser les coûts d'exploitation futurs, de faciliter l'acheminement des produits, d'offrir de meilleurs services aux magasins et permettre davantage à la société d'atteindre les niveaux d'efficacité de l'exploitation escomptés. Ce plan comporte la fermeture de six centres de distribution et le transfert de certaines activités vers les nouveaux centres de distribution. Le transfert des activités de distribution de la marchandise générale vers une nouvelle installation exploitée par un tiers à Pickering, en Ontario, va bon train et devrait être terminé au cours du troisième trimestre de 2005. De plus, un nouveau centre de distribution destiné à la distribution alimentaire devrait ouvrir au cours du deuxième trimestre de 2007 à Ajax, en Ontario. De telles mesures devraient toucher environ 1 400 postes dans le réseau d'approvisionnement. Le plan de restructuration doit en principe être terminé d'ici le troisième trimestre de 2007 et le total des coûts y afférents est évalué à environ 90 millions de dollars. De cette somme, environ 57 millions de dollars ont trait aux prestations de cessation d'emploi des employés, qui comprennent des prestations de départ et des coûts supplémentaires au titre de régimes de retraite liés à la mise à pied d'employés, 13 millions de dollars imputables à la dépréciation d'immobilisations et à l'amortissement accéléré des actifs inhérents à la restructuration et 20 millions de dollars consacrés à la fermeture des installations et d'autres coûts directement attribuables au plan de restructuration. Au cours du premier trimestre de 2005, la société a comptabilisé des coûts de restructuration de 51 millions de dollars conformément à ce plan. Cette charge comprend 46 millions de dollars en prestations de cessation d'emploi versées à des employés à la suite de départs anticipés involontaires et 5 millions de dollars se rapportant à d'autres coûts directement liés à ces mesures comme il est indiqué au tableau ci-après.

De plus, la société s'active aux derniers préparatifs visant le regroupement de plusieurs services d'administration et d'exploitation en provenance de tout le sud de l'Ontario au sein d'un nouvel immeuble de bureaux à Brampton, en Ontario, la réorganisation des groupes de la mise en marché, de l'approvisionnement et de l'exploitation, y compris le transfert des activités d'exploitation de la marchandise générale de Calgary, en Alberta, au nouvel édifice. Par conséquent, des coûts estimatifs totaux de 25 millions de dollars seront engagés pour la mutation d'employés et le versement de prestations de départ, dont la majorité était volontaire. Les charges constatées au premier trimestre de 2005 s'élèvent à 4 millions de dollars versés pour des prestations de cessation d'emploi liées aux départs volontaires, des coûts d'aide au remplacement des employés et d'autres coûts inhérents à ces activités. La société prévoit terminer l'ensemble de la restructuration d'ici le troisième trimestre du présent exercice.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés

Le tableau qui suit résume les coûts constatés au premier trimestre de 2005 de même que le passif correspondant au 26 mars 2005 :

(en millions de dollars)	Prestations de cessation d'emploi	Dépréciation d'immobilisations et amortissement accélééré	Coûts de fermeture des installations et autres coûts	Total
Coûts engagés en 2005	50 \$	4 \$	1 \$	55 \$
Paiements au comptant	1		1	2
Passif au 26 mars 2005	49 \$	4 \$	- \$	53 \$

Note 3. Intérêts débiteurs

(en millions de dollars)	2005 12 semaines	2004 12 semaines
Intérêts sur la dette à long terme	65 \$	66 \$
Intérêts sur les instruments financiers dérivés	(4)	(8)
Intérêts nets à court terme	(1)	1
Montant capitalisé au titre des immobilisations	(5)	(5)
Intérêts débiteurs	55 \$	54 \$

Les intérêts nets versés au premier trimestre s'élèvent à 57 millions de dollars (45 millions de dollars en 2004).

Note 4. Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices nets versés au premier trimestre s'élèvent à 143 millions de dollars (132 millions de dollars en 2004).

Note 5. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

(en millions de dollars)	2005 12 semaines	2004 12 semaines
Bénéfice net (en millions de dollars)	142 \$	176 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	274,3	274,8
Effet dilutif de la rémunération à base d'actions (en millions)	1,3	1,6
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)	275,6	276,4
Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire (en dollars)	0,52 \$	0,64 \$

Note 6. Sommes à recevoir sur cartes de crédit

Au premier trimestre, la Banque le Choix du Président, filiale en propriété exclusive de la société, a titrisé 10 millions de dollars (55 millions de dollars en 2004) de sommes à recevoir sur cartes de crédit en vertu de son programme de titrisation. Il en a résulté une perte minime (gain en 2004).

Note 7. Écarts d'acquisition

Dans le cours normal de ses activités, la société peut, à l'occasion, faire l'acquisition de magasins franchisés indépendants et les convertir en magasins détenus par la société. Au cours du premier trimestre de 2005, la société a acquis 3 magasins franchisés indépendants. Ces acquisitions ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition, les résultats des entreprises acquises ayant été inclus dans les états financiers consolidés de la société à la date d'acquisition. La juste valeur des actifs nets acquis comprend un montant nominal d'immobilisations et d'autres actifs, principalement des stocks de 2 millions de dollars et des

écarts d'acquisition de 2 millions de dollars, pour une contrepartie en espèces de 3 millions de dollars, déduction faite d'une somme de 1 million de dollars à recevoir des magasins franchisés.

Conformément aux exigences de la NOC-15, les écarts d'acquisition de 4 millions de dollars des franchisés indépendants sont compris dans le bilan consolidé au 26 mars 2005.

Note 8. Avantages sociaux futurs

Le coût net total au titre des prestations de retraite de la société comptabilisé dans le bénéfice d'exploitation s'élève à 22 millions de dollars (22 millions de dollars en 2004) pour le premier trimestre. Ce coût net total comprend les coûts au titre des régimes de retraite à prestations déterminées et autres régimes, des régimes de retraite à cotisations déterminées et des régimes de retraite interentreprises de la société.

Note 9. Dette à long terme

Au cours du premier trimestre, la société a émis 300 millions de dollars de billets à moyen terme (« BMT »), portant intérêt à 5,90 % et échéant en 2036 et les 200 millions de dollars de BMT, portant intérêt à 6,95 %, sont arrivés à échéance et ont été remboursés.

Conformément aux exigences de la NOC-15, le bilan consolidé au 26 mars 2005 comprend les prêts exigibles de 121 millions de dollars (dont 25 millions de dollars sont exigibles d'ici un an) des EDDV consolidées par la société. Les prêts exigibles représentent un financement obtenu par des franchisés indépendants admissibles par l'entremise d'une structure regroupant des fiducies indépendantes qui leur consent des prêts afin qu'ils puissent acheter plus facilement la majeure partie des stocks et des immobilisations, principalement du matériel et des agencements. La fiducie de financement indépendante faisant partie de la structure finance ses activités par l'émission de billets à court terme adossés à des créances à des bailleurs de fonds tiers. Les prêts, d'une durée moyenne de sept ans jusqu'à l'échéance, sont dus et exigibles sur demande selon certaines circonstances préétablies et sont garantis en vertu d'un contrat de garantie générale dressé par les franchisés indépendants en faveur de la fiducie de financement indépendante. Le taux d'intérêt est variable et il n'y a aucune pénalité pour remboursement anticipé des prêts.

Comme il en est fait mention dans la note 18 afférente aux états financiers consolidés annuels vérifiés pour l'exercice terminé le 1^{er} janvier 2005, une importante banque canadienne a produit une lettre de crédit de soutien au profit d'une fiducie de financement indépendante qui équivaut à environ 10 % du montant total du capital des prêts en cours, en tout temps. La société a accepté de rembourser la banque émettrice pour tout montant tiré sur la lettre de crédit de soutien. Dans le cas où un franchisé indépendant ne respecterait pas les modalités de son prêt, la fiducie de financement indépendante peut céder le prêt à la société et tirer des sommes sur cette lettre de crédit de soutien. Aucun montant n'a jamais été tiré sur cette lettre de crédit de soutien.

Note 10. Capital-actions ordinaires

(en millions)	2005 12 semaines	2004 12 semaines
Nombre réel d'actions ordinaires en circulation	274,3	274,7
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	274,3	274,8

Note 11. Rémunération à base d'actions

Régime d'options sur actions Pendant le premier trimestre de 2005, la société a émis 25 000 actions ordinaires pour une contrepartie en espèces de 0,9 million de dollars à l'exercice d'options sur actions pour lesquelles elle a comptabilisé un passif de 1 million de dollars au titre de la rémunération à base d'actions. La plus-value d'actions de 25 millions de dollars (10 millions de dollars en 2004) a été versée à l'exercice de 670 445 (349 231 en 2004) options sur actions. De plus, 17 762 (20 585 en 2004) options sur actions ont été confisquées ou annulées. Au cours du premier trimestre, la société, en vertu de son régime actuel d'options sur actions, a attribué à 231 employés 2 152 252 options sur actions à un prix d'exercice moyen pondéré de 69,63 \$ l'action ordinaire.

À la fin du premier trimestre, la société avait au total 5 805 003 (5 037 210 en 2004) options sur actions en cours, représentant environ 2,1 % (1,8 % en 2004) de ses actions ordinaires émises et en circulation, ce qui était tout à fait conforme à la directive de 5 % de la société. Le cours du marché par action ordinaire de la société à la fin du premier trimestre était de 72,68 \$ (63,17 \$ en 2004).

Au cours du premier trimestre, la société a comptabilisé dans son bénéfice d'exploitation un coût de rémunération de 6 millions de dollars (15 millions de dollars en 2004) relativement au régime d'options sur actions et un gain sur l'incidence de la juste valeur des contrats à terme de capitaux propres de 3 millions de dollars (perte de 22 millions de dollars en 2004).

Régime d'unités d'actions temporairement incessibles La société a adopté un régime d'unités d'actions temporairement incessibles pour certains employés. En vertu de ce régime, des périodes de rendement de trois ans sont établies et commencent à la date d'attribution des unités d'actions temporairement incessibles à chaque participant (la « date d'attribution »). Pour chacune des périodes de rendement déterminées, le participant reçoit un certain nombre d'unités d'actions temporairement incessibles ; chaque unité ayant une valeur égale à une action ordinaire de Loblaw au moment de l'attribution. Chaque unité d'action temporairement incessible donne au participant le droit à un paiement au comptant au cours de la troisième année civile suivant la date d'attribution applicable, dont le montant est calculé selon le cours de l'action ordinaire de Loblaw à la Bourse de Toronto. Chaque unité d'action temporairement incessible sera payée au plus tard le 30 décembre de la troisième année civile suivant la date d'attribution applicable.

Le coût de rémunération est constaté dans le bénéfice d'exploitation pour chaque unité d'action temporairement incessible attribuée, et dont la valeur est égale au cours d'une action ordinaire de Loblaw au moment de l'attribution selon une répartition proportionnelle sur la période d'acquisition des droits, et fait l'objet d'un redressement en fonction des variations du cours jusqu'à la date d'acquisition des droits. L'effet cumulatif des variations du cours est constaté pendant la période au cours de laquelle survient la variation. Durant le premier trimestre de 2005, la société a attribué 376 645 unités d'actions temporairement incessibles à 231 employés et a comptabilisé dans le bénéfice d'exploitation un coût de rémunération de 2 millions de dollars inhérent aux unités d'actions temporairement incessibles.

Profil de la société

Les Compagnies Loblaw limitée (« Loblaw ») est la plus grande entreprise de distribution alimentaire et l'un des plus importants détaillants de marchandise générale et de services au Canada. Elle s'efforce de procurer des rendements supérieurs à ses actionnaires en cherchant notamment à faire augmenter la valeur des actions et en versant des dividendes. Par l'intermédiaire de ses différentes bannières, Loblaw s'engage à regrouper sous un même toit une offre destinée aux Canadiens qui recherchent tout ce qu'il y a de mieux pour combler leurs besoins en matière de produits d'alimentation et d'articles ménagers courants. Cet objectif est possible grâce à son portefeuille de magasins de formats variés à l'échelle du Canada. Loblaw jouit d'une réputation enviable pour la qualité, l'innovation et la valeur ajoutée de ses produits d'alimentation. Elle possède également le programme de marques contrôlées le plus solide au Canada, notamment ses marques uniques *le Choix du Président* et *sans nom*.

Alors que l'alimentation demeure au coeur de ses activités, Loblaw a transformé les perceptions des Canadiens quant à l'image de ce que peut être un supermarché. Ses magasins offrent une vaste gamme de services et de produits de marchandise générale qui connaissent une croissance et un succès constants. De plus, les *Services financiers le Choix du Président* offrent des services bancaires de base, la populaire carte de crédit MasterCard^{MD}, des assurances habitation et auto de même qu'un programme de fidélisation de points *PC*.

Loblaw s'efforce d'atteindre ses objectifs par une croissance stable, soutenue et à long terme. Sa volonté d'assumer des risques d'exploitation calculés est équilibrée par son engagement à maintenir un bilan solide. Pour réaliser ses stratégies, Loblaw déploie les ressources nécessaires pour investir dans ses marchés existants et les faire croître. Elle poursuit également un programme dynamique de développement de produits et est très sélective dans ses acquisitions et ses possibilités d'affaires. Étant donné la nature concurrentielle de l'industrie, Loblaw mise constamment sur un milieu d'exploitation tout à la fois rentable et stable. Elle veille à ce que ses systèmes technologiques et sa logistique accroissent l'efficacité de son exploitation.

Marques de commerce

Loblaw et ses filiales sont propriétaires d'un certain nombre de marques de commerce. Plusieurs filiales sont des utilisateurs sous licence d'autres marques de commerce. Ces marques de commerce sont la propriété exclusive de Loblaw ou du concédant de licence et, lorsqu'elles sont mentionnées dans le présent rapport, elles figurent en italique.

Relations avec les investisseurs

Les actionnaires, les analystes de valeurs mobilières et les professionnels en placements sont priés d'adresser leurs demandes à M. Geoffrey H. Wilson, vice-président principal, relations avec les investisseurs et affaires publiques, au siège social de la société ou par courriel au investor@weston.ca.

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et au Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société. La société procède à un appel d'analystes peu de temps après l'émission de ses rapports trimestriels. Cet appel sera archivé dans la section destinée aux investisseurs sur le site Web de la société.

This report is available in English.

Les Compagnies Loblaw limitée

(adresse en vigueur jusqu'en octobre 2005) (À partir d'octobre 2005)
22 St. Clair Avenue East 1 President's Choice Way
Toronto, Canada Brampton, Canada
M4T 2S7 L6Y 5S5

Téléphone : (416) 922-8500
Télécopieur : (416) 922-7791
www.loblaw.com

Loblaw[™]

LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE